SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 03 Novembre 1931
Affiliée à la Fédération Nationale des Anciens Combattants André MAGINOT

UNION DEPARTEMENTALE DU FINISTERE

(SIRET N° 342 006 491 000 19)

Procés-Verbal de l'Assemblée des Membres du Comité d'Administration de l'Union Départementale du Finistère.

L'Assemblée des Membres du Comité d'Administration de l'Union Départementale du Finistère des Médaillés Militaires s'est tenue **le vendredi 23 mars 2018** sur convocations régulièrement adressées par mail à chaque Section et à chaque membre du comité, **à la salle municipale de la Mairie de PLEYBEN . (Cette salle nous a été mise gracieusement à notre disposition par Madame Le Maire de Pleyben)**

Les membres du Comité d'Administration soit 23 personnes représentant les 10 sections que compte actuellement l'UD29 assistaient à l'Assemblée (feuille de présence avec signature de chaque participant)

Le Président de l'UD29, Monsieur Guy, SQUIBAN, ouvre la séance à 14 heures 30, en faisant observer une minute de recueillement en la mémoire des camarades du Finistère disparus depuis la dernière année et le début de cette année
Le Président a remercié toutes les sections pour leur participation aux différentes cérémonies patriotiques et autres au cours de l'année 2017 avec leur porte-drapeau de la médaille militaire et sous n'importe quel temps. Les sections les plus sollicitées sont Brest, Quimper, Landivisiau et Crozon.

Le Président a ensuite donné lecture de l'ordre du jour :

En préambule il a été question de Monsieur Yvan, LEROY, président de la Section de LANDIVISIAU qui était absent et qui nous a fait savoir être en arrêt maladie suite à une atteinte d'un pneumothorax du poumon gauche agrémenté d'une pleurésie de ce même poumon. Après plusieurs contacts téléphoniques, il présente une très nette amélioration.

1) – Compte-rendu de notre Assemblée Générale du 27 Octobre 2017 à la salle Municipale de la Mairie de LE FAOU :
Aucune remarque particulière n'a été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) - **Poursuivant l'Ordre du jour :** le Président a informé l'Assemblée qu'une demande de subvention pour l'année 2018 a été transmise au Conseil Général du Département du Finistère à QUIMPER ;
Ayant reçu de la SNEMM à PARIS les dates de la prochaine réunion de la 83ème Assemblée Générale Ordinaire Nationale, **prévue les 13 et 14 JUIN 2018 à TOULON, il demanda un volontaire pour y participer. Aucun candidat ne s'est manifesté. Le Président représentera seul le Finistère. Il obtient les fiches N°2 BON POUR POUVOIR .**

Entretien avec le personnel de la Section du PAYS-BIGOUDEN, pour la remise du drapeau départemental. Le Président préfère conserver le drapeau estimant que cela était plus facile pour assister au diverses cérémonies dans le département. Il précise que pour la remise en état du drapeau dont la somme s'élève à 240,00 euros, il a obtenu de la SNEMM un chèque de 150,00 euros. Par contre l'ONAC VG a refusé d'accéder favorablement à notre requête, étant une Association.

Par ailleurs Monsieur ETRE, Christian, Président de la section de QUIMPER, nous informe démissionner de cette fonction. Il est remplacé par Monsieur HELIAS, Bernard.

Aucune remarque particulière n'a été formulée au cours de cet entretien. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Présentation des comptes financiers de l'exercice 2018 de l'UD 29 :

La situation des comptes financiers de l'UD29 est présentée par notre trésorière Madame Marie-Thérèse, NORMANT, qui pour un suivi plus explicatif des comptes, ils nous sont communiqués

sous forme d'inventaire énuméré et chronologique des dépenses et des recettes.
La situation financière est saine.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Le dimanche 14 janvier 2018, la section de BREST a procédé à son Assemblée Générale Ordinaire. Notre Président Général, Monsieur MARTIN, Jean-Paul, a accepté de participer à cette Assemblée. Il est arrivé le samedi 13 janvier 2018 par le train en soirée et il est reparti le dimanche 14 janvier 2018 vers 16 heures 30 par le train. Au cours de cette visite le Président de la 11ème section de BREST s'est entretenu suite à ses propos contenus dans son message pour un détournement de fond dans une section de France. A la suite de ce détournement une plainte a été déposée au Commissariat de cette région. Cette plainte a été portée au Préfet de Police de PARIS qui s'est manifesté auprès de notre Président Général pour une prise en charge plus rigoureuse.

A l'issue de cette Assemblée des Membres de Conseil d'Administration de l'UD29, une date pour notre prochaine assemblée a été prévue pour la fin octobre 2018. Le Président a proposé que cette réunion se face le matin et qu'elle se poursuive par un repas avec la présence des épouses ou amies. Acceptation à préciser au moment venue.

Afin l'Assemblée Générale s'est clôturée vers 17 heures 00 après un pot de l'amitié.

Bien Cordialement à tous.

Le Président de l'UD29
Monsieur Guy, SQUIBAN

Médaillés Militaires
Union Départementale du Finistère